Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Avocat du divorce qui cesse son activité

Par Marija

Bonjour,
Voilà 1 an et Demi que nous avons entamé la procédure de divorce alors que le dossier semble simple. Tout est bien défini et nous nous entendons bien... Bref il y a quelques semaines mon mari m'apprend que son avocate cesse son activité à la fin de l'année 2020. Ok bon la Convention était prête à être envoyée, on nous parlait d'une signature autour du 14 décembre. Mais depuis environ un mois plus de nouvelles. Mon avocate n'en a pas. Mon mari a essayé de la joindre par e mail, téléphone et s'est déplacé... Bureau fermé. Là mon avocate me dit qu'elle ne peut pas m'envoyer la Convention si elle ne connaît pas le repreneur. Il restait juste l'envoie, les 15 jours de réflexion et la signature. Sauf que personne ne sait si il y a un repreneur.
Nous nous retrouvons dans une impasse. Que peut-on faire? Mon mari n'a pas versé la totalité du forfait. Mais comme il s'est engagé auprès de son avocate...
Peut-il s'orienter vers un nouvel avocat?

Merci d'avance pour votre aide